



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

**Cabinet du
Secrétaire général**

GRP/2017/Inf.1
le 6 février 2017

**Renforcer le rôle des parlements dans l'autonomisation des femmes
Une économie qui bénéficie aux femmes
New York, le 17 mars 2017**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La réunion parlementaire organisée à New York à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme aura lieu le 17 mars 2017. Elle sera organisée sous les auspices de l'Union interparlementaire et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes). La réunion aura pour objet d'apporter une contribution au thème principal de la Commission qui sera consacré à [L'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution](#).

La réunion parlementaire sera axée sur le thème *Renforcer le rôle des parlements dans l'autonomisation des femmes – Une économie qui bénéficie aux femmes*. Celle-ci examinera le rôle essentiel des parlements pour identifier et lever les obstacles à l'autonomisation économique des femmes, pour veiller à ce que les politiques sociales et économiques répondent bien aux besoins des hommes et des femmes, et pour assurer le suivi de la mise en œuvre et de l'impact de ces politiques. La réunion se penchera tout particulièrement sur l'inclusion financière des femmes et l'égalité des sexes sur le lieu de travail. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion parlementaire et d'autres documents utiles, qui sont aussi disponibles à l'adresse suivante : www.ipu.org/splz-f/csw17.htm.

J'encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission de la condition de la femme, et qu'elle comprenne notamment des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes, des questions juridiques ou des droits de l'homme. Cela leur permettra non seulement de participer à la réunion parlementaire et d'y apporter leur contribution, mais aussi d'assurer la prise en compte du point de vue des parlementaires dans les débats sur la condition de la femme qui auront lieu du 13 au 24 mars 2017.

Veuillez noter que l'UIP organise également deux rencontres parallèles informelles le 16 mars 2017. L'une aura lieu de 13 h 15 à 14 h 30 et l'autre de 16 h 45 à 18 h 00. Elles se tiendront dans la Salle de conférences A du Bâtiment des conférences de l'ONU à New York. Des informations supplémentaires seront disponibles prochainement. Les salles de réunions informelles de l'ONU ne disposant pas d'installations d'interprétation, les débats de ces rencontres se dérouleront uniquement en anglais.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général